

## **Le devenir de l'Otan, Quels enjeux pour l'Europe ?**

Jacques Le Dauphin,  
Directeur de l'Institut de Documentation et de Recherche sur la Paix.

En novembre 2002 se tiendra à Prague le Sommet de l'Otan. A son ordre du jour : l'élargissement de l'Organisation à 26 membres<sup>1</sup> et sous l'impulsion des Etats-Unis de profondes évolutions conceptuelles. On sait que ce processus avait déjà été amorcé lors du dernier sommet en avril 1999 à Washington. Il y a été adopté un nouveau concept stratégique. Un concept traduisant la volonté de sortir de la traditionnelle mission de défense commune et créer ce qu'on a appelé « la dynamique du triple élargissement, à savoir, élargissement des missions, dans une aire géographique beaucoup plus vaste que celle circonscrite à l'origine, intégrant la gestion des crises, y compris celles qui n'affectent pas directement la sécurité des pays membres, intégration en son sein de nouveaux pays de l'Est-européen<sup>2</sup>. C'était une première concrétisation d'un livre oublié par la RAND<sup>3</sup> défendant la thèse selon laquelle l'Otan devrait être recentrée sur les « nouvelles menaces » non européennes, telles que notamment la prolifération des armes de destruction massive et le terrorisme international. L'adoption de ce nouveau concept est passée quelque peu inaperçue, sans doute par le fait que le sommet s'est tenu avec comme toile de fond l'intervention militaire au Kosovo. Ainsi la démarche de date pas du 11 septembre 2001. Elle découle de la volonté de l'hyper-puissance américaine d'imposer, au lendemain de la guerre froide, son hégémonie à l'échelle planétaire. Elle montre aussi que pour se faire elle a besoin, néanmoins, à l'occasion de vassaux. Elle procède de la méthode suivie par les Romains, consistant d'après Machiavel, à « s'associer d'autres Etats, mais en se réservant le droit de souveraineté, le siège de l'empire et la gloire de tout ce qui se fait en commun »<sup>4</sup>.

Les attentats du 11 septembre 2001 n'ont fait que renforcer cette volonté tout en la confortant dans l'opinion américaine ( 70 % favorable à Bush). Comme l'écrit Ronald D. Asmus, du Conseil des relations étrangères à Washington<sup>5</sup> : « Les attentats terroristes du 11 septembre ont eu un impact énorme sur la conception par les Etats-Unis de leur sécurité nationale, sur leur perception de leurs alliés, de leurs alliances et sur leur rôle global dans le monde. L'onde de choc de ces attaques bouleverse encore la psyché américaine ». La vulnérabilité américaine avait été perçue lors de la guerre froide, face aux armes soviétiques. Cette nouvelle vulnérabilité, non programmée dans les esprits, a constitué un choc. Pourtant, certains « think tanks » ou groupes d'experts avaient compris que la politique menée par les Etats-Unis conjuguée avec la globalisation allait entraîner des effets d'asymétrie qualitative insupportables en de nombreuses régions du monde et se doutaient que la réaction des pays et des peuples sacrifiés pourrait prendre des formes directes ou indirectes inattendues, y compris des formes terroristes. Si ce n'est la gravité des problèmes, on serait tenté de sourire aux propos de G. Bush, affirmant que quiconque n'aime pas l'Amérique est un être mauvais dès lors que l'Amérique défend « la liberté et la dignité de chaque vie »<sup>6</sup>. « Je suis stupéfait, parce que je sais combien nous sommes bons ». Une affirmation à l'évidence peu crédible pour de nombreux peuples dans le monde, en particulier au Moyen Orient. Sans doute comme l'écrit Michel Rogalski<sup>7</sup> « L'empire n'explique pas tout ». On peut difficilement considérer les mouvements terroristes du type d'Al Qaïda comme s'inscrivant dans une mouvance anti-impérialiste, d'autant qu'ils ont été fort utiles aux Etats-Unis à une époque pour lutter contre les Soviétiques et les mouvements progressistes arabes. Il reste comme le constate avec raison Gilbert Achcar<sup>8</sup> que « le réseau terroriste de Ben Laden s'est focalisé de façon obsessionnelle sur les Etats-Unis ». Les réactions des populations dans les pays arabes sont à méditer. Alors, choc des barbaries ?

Les Etats-Unis jouant de leur posture de victimes n'ont pas poussé très avant leur réflexion sur les causes de cette nouvelle vulnérabilité, ni sur leur politique dans le cadre de la mondialisation et a fortiori sur le multilatéralisme et les coopérations. Ils ont mis à profit l'émotion internationale et la solidarité exprimée par un nombre important de pays pour renforcer leur hégémonie mondiale, en faisant reconnaître leur suprématie à ceux encore récalcitrants. G. Bush à cet égard ne s'est pas embarrassé de subtilité : « Qui n'est pas avec nous, est

<sup>1</sup> Sept nouveaux membres doivent être admis : Lettonie, Estonie, Slovaquie, Slovénie, Bulgarie, Roumanie, Lituanie.

<sup>2</sup> Lors de ce sommet, trois nouveaux pays sont devenus membres : République Tchèque, Pologne, Hongrie.

<sup>3</sup> Organisme d'analyse proche du Pentagone.

<sup>4</sup> Nicolas Machiavel : discours sur la première décennie de Tite Live- Ed . La Pleïade.

<sup>5</sup> Politique Etrangère – avril-juin 2002

<sup>6</sup> Discours du 29 janvier 2002 sur « l'état de l'Union ».

<sup>7</sup> Recherches Internationales n° 64

<sup>8</sup> Gilbert Achcar : « Le choc des barbaries » - Ed. Complexes.

avec les terroristes » a-t-il dit en ajoutant qu'il se souviendrait de tous ceux qui, en ce moment particulier seraient restés passifs. Puis comme le souligne dans son livre Ignacio Ramonet <sup>9</sup> : « Une fois cette allégeance universelle constatée – y compris celles de l'Onu, de l'Otan, de l'Union Européenne- Washington s'est comporté de manière souveraine, c'est-à-dire sans tenir le moindre compte des recommandations ou des souhaits des pays ralliés ». Comme l'a montré la guerre en Afghanistan décidée unilatéralement par les Etats-Unis, pour ces derniers désormais le rapport aux alliés, les coalitions obéissent à une géométrie variable. Washington entend agir seul ou en choisissant un ou plusieurs partenaires en fixant unilatéralement la mission à conduire, en ne laissant aucune marge de manœuvre. Comme on a pu le voir, la célérité du secrétaire général de l'Otan, Lord Robertson, à évoquer, dès le lendemain des attentats, l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord <sup>10</sup> n'a pas ému particulièrement G. Bush. La guerre en Afghanistan a donc été menée en solo par les Américains, avec une participation très marginale des Britanniques. Cette offensive américaine pour conforter encore leur leadership et leur puissance a été précisément formulée par Bush dans son discours sur l'état de l'Union au travers de la dénonciation de « l'axe du mal » où il a ciblé plusieurs pays parmi lesquels l'Irak, la Corée du Nord, l'Iran,... et annoncé la possibilité de partir en guerre dans une soixantaine de pays contre les agents présumés d'Al Quaida. Dans cet esprit G. Bush comme l'ont montré sa tournée en mai en Europe, sa participation à la rencontre Otan-Russie qui a suivi, sa prestation lors du sommet du G8 à Kananis (Canada), fin juin, veut convaincre ses partenaires, européens et autres, de franchir, derrière leur bannière, une nouvelle étape dans la guerre contre le terrorisme. A ce sujet, le message que l'administration américaine entend faire passer, c'est qu'il convient d'agir à titre préventif contre quiconque, Etat ou organisation, pensant qu'ils vont se lancer dans une opération contre les Etats-Unis, voire contre l'Europe. Exposé en mai à la réunion de l'Otan à Bruxelles par le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, la réflexion sur l'action préventive préemptive a reçu un accueil très mitigé des partenaires. Peut-on laisser à un Etat le privilège exorbitant d'en attaquer un autre sous prétexte qu'il le soupçonnerait de pouvoir un jour l'attaquer ! Comme l'a commenté le « New York Times » <sup>11</sup> « Nous ne sommes pas très à l'aise avec cette idée selon laquelle Bush s'accorderait lui-même une sorte de carte blanche pour mener toutes les interventions militaires qu'il juge nécessaire, sans solliciter une quelconque approbation de l'extérieur ». L'action préventive c'est de fait l'action contre un danger virtuel. Ainsi Donald Rumsfeld déclarait, le 17 juin 2002, que « Chaque jour qui passe rend le régime irakien plus dangereux ». Lors de sa tournée en Europe, G. Bush a déclaré à Berlin, concernant l'Alliance Atlantique : « Elle doit être capable et désireuse d'agir avant que les menaces émergent » et de préciser : « L'Otan doit changer ses centres d'intérêts et ses capacités afin de répondre aux menaces qui nous font maintenant face ». On sait que la « guerre contre le mal » n'est pas la « guerre à l'hyperterrorisme » sont des guerres ciblées en fonction des intérêts américains. Comme l'écrit Alain Joxe <sup>12</sup> : « Ces guerres peuvent paraître actuellement être gérées comme guerre de répression des « Etats libéraux » contre le « terrorisme », mais c'est une apparence provisoire. Celle-ci est due à l'effort médiatique des Etats-Unis qui obligent leurs alliés à manifester leur solidarité dans des termes étranges et même absurdes, répondant à la vision américaine du monde extérieur. Une vision extrêmement behavioriste, néodarwinienne et autique – une sorte de sagesse tribale, explicable pour une famille de pionniers s'enfonçant dans les plaines du Far West, mais très défective pour qui prétendrait à la royauté universelle ». C'est pourtant l'esprit dans lequel les Etats-Unis se rendront au sommet de l'Otan en novembre. Désormais, principal acteur de l'ordre international Washington énonce clairement sa volonté d'émancipation totale en matière de traités internationaux, comme de droit pénal international, de contraintes dans les échanges commerciaux, en matière d'environnement, d'institutions internationales avec la volonté de marginaliser les Nations Unies. Condoleezza Rice, conseillère à la sécurité nationale du président Bush ne cesse de répéter dans ses discours officiels que « la sécurité du pays ne doit dépendre d'aucune contrainte extérieure ». L'optique est identique concernant l'Otan. Les Etats-Unis ont un regard neuf sur l'Alliance Atlantique dont ils demeurent le cerveau, le moteur. Contrairement à ce qui est parfois affirmé, Washington n'a en rien renoncé au rôle hégémonique de l'Otan. En témoignent notamment le conseil Otan-Russie mis en place à Rome le 28 mai, le nouvel élargissement projeté de la structure. Mais, dans une nouvelle nature, l'Otan se voit confirmée dans un rôle de gestionnaire des « situations de crise ». Pour ce qui concerne le continent européen, la gestion de crise qui était jusqu'alors du ressort de l'OSCE est devenue depuis la guerre du Kosovo exclusivement du ressort de l'Otan, y compris dans les situations ne relevant pas directement d'un conflit armé. Depuis le concept stratégique, adopté lors du sommet de Washington, ses compétences ont été étendues aux questions du terrorisme, des activités mafieuses, à la gestion des catastrophes maritimes etc. Bref, l'Otan se révèle de plus en plus comme le vrai lieu de décision européenne non seulement en matière de terrorisme, mais demain pourquoi pas, d'immigration, voire de sécurité intérieure supplantant même les compétences de l'Union Européenne. De fait, l'Otan évolue vers une sorte de super-OSCE dotée d'une certaine crédibilité militaire, organe dominant sur le continent en matière de sécurité au

<sup>9</sup> Ignacio Ramonet : « Guerres du XXI<sup>e</sup> siècle » - Ed ; Galilée.

<sup>10</sup> Clause d'assistance mutuelle entre les pays membres de l'Otan.

<sup>11</sup> International Herald Tribune 24 mai 2002.

<sup>12</sup> Alain Joxe : « L'empire du chaos » -Ed. La Découverte.

sens large, y compris politique. On mesure ce que cette évolution recèle de dangers. A ce stade de la réflexion on peut s'interroger sur le rôle qu'est susceptible de jouer encore l'OSCE dans le contexte européen d'aujourd'hui. L'OSCE regroupe 55 pays, mais 26 d'entre eux sont membres ou en passe de l'être, de l'Otan. D'autres sont en attente pour une phase ultérieure. Le conseil Otan-Russie a été mis en place. D'autres pays font l'objet d'accords avec l'Otan, comme l'Ukraine, ou pour d'autres dans le « partenariat pour la paix ». Nous sommes très loin de la configuration de 1975, lorsqu'avait été créée à Helsinki la CSCE. Sa transformation en OSCE n'a pas bouleversé profondément les choses. Sans doute la charte, adoptée à Istanbul, lors du dernier congrès de l'OSCE, constitue un apport précieux pour la sécurité européenne. Ainsi, la présidence portugaise actuelle poursuit dans cet esprit huit objectifs :

- 1) Renforcer le dialogue politique au sein de l'OSCE.
- 2) Restaurer l'équilibre entre les trois dimensions de l'OSCE : dimension humaine, dimension économique et environnementale, dimension politico-militaire.
- 3) Renforcer les trois piliers de l'activité de l'OSCE : prévention des conflits, résolutions pacifique des conflits, restauration post-confliktuelle.
- 4) Développement de « plate-forme pour une sécurité coopérative ».
- 5) Promouvoir le rôle de l'OSCE dans la lutte contre le terrorisme.
- 6) Renforcer les capacités fonctionnelles et opérationnelles de l'OSCE.
- 7) Encourager les coopérations avec les autres zones géographiques.
- 8) Approfondir la coopération avec la société civile.

Malgré ce programme vaste et ambitieux, l'hostilité américaine à son égard, le désintérêt de plus en plus marqué de la Russie, le soutien très limité des Etats partie prenante, les moyens financiers et humains dérisoires dont l'OSCE dispose, conduisent inexorablement à son effacement progressif au regard des enjeux présents. Face à l'emprise de l'Otan est-il possible de refonder cette organisation paneuropéenne de sécurité. La question est ouverte mais la réponse est urgente. Y a-t-il une réelle volonté des Européens et de la Russie d'œuvrer en ce sens ?

Pour ce qui concerne le rôle militaire de l'Otan, le regard porté par les Etats-Unis sur l'Alliance a quelque peu évolué. Comme l'a montré la guerre en Afghanistan, il n'y a aucune tâche militaire pour laquelle les Américains aient besoin de l'Alliance. Pour eux, l'Otan est un système complémentaire, leur garantissant que les Européens sont alignés sur leur politique. Comme l'a très clairement exprimé Donald Rumsfeld, on s'orientera désormais vers des coalitions à la carte : « C'est la mission qui déterminera la coalition et nous ne permettrons pas à des coalitions de déterminer la mission ». Donc ce seront des coalitions ad hoc. Dans cette logique, l'Otan deviendrait ainsi un « vivier » mêlant alliances politiques et réserves militaires au sein duquel Washington ferait du « shopping » en fonction de ses besoins. Une planification conceptuelle où comme l'avance ingénument le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell : « Nous avons l'option commode de faire des choix à partir du « menu » qui nous est proposé ». Dans cet esprit, Bush souhaite qu'à Prague on parvienne à une spécialisation des efforts militaires par pays, ainsi qu'une mise en commun des ressources, entendre, une plus grande contribution des Européens. Ainsi, à la veille du Sommet de Prague, voilà la toile de fond envisagée par les Américains. Les dangers de vassalisation des Européens sont donc réels.

Alors, au niveau de l'Union Européenne où en est t-on ? Quelles ambitions en matière de sécurité et de défense, la définition d'une politique claire marque le pas. L'autonomie stratégique européenne n'est toujours perçue qu'au travers des prismes militaires, ce qui est pour moins très restrictif, car l'Europe a les moyens de jouer en de nombreux domaines un rôle des plus importants sur l'échiquier mondial, permettant de desserrer quelque peu l'emprise américaine.

Mais, même au niveau de la défense, l'Union Européenne marque le pas. Concernant « l'objectif global », pourtant limité, de mettre sur pied d'ici à 2003, une force militaire européenne de réaction rapide de 60 000 hommes, des lenteurs se font jour. On est loin des déclarations optimistes sur les progrès enregistrés depuis le sommet européen d'Helsinki en 99 et de ceux qui ont suivi Lisbonne, Santa Maria de Feira, Nice en 2000, Göteborg et Laken en 2001. Après la réunion des ministres de la Défense à Saragosse les 22 et 23 mars 2002, le Sommet européen de Séville, fin juin, n'a guère marqué d'évolution. La politique européenne de défense est au creux de la vague. On tente d'expliquer la chose par l'insuffisance chronique des budgets d'armement. Ainsi dans un article Jean-Claude Casanova<sup>13</sup> écrit : « Désormais, parce qu'ils sont incapables de se donner les forces militaires nécessaires pour être une puissance mondiale, ou plus exactement parce qu'ils privilégient leurs dépenses sociales et civiles plutôt que leur dépenses militaires, les Européens en sont réduits à parler le langage du droit international et du libre échange ». On pourrait multiplier les déclarations « d'experts » en ce sens. Pour la France l'exemple vient de haut, en témoignent les déclarations du ministre de la Défense, Michèle Alliot-Marie, le 13 juillet à Satory et du président Chirac lors de sa prestation du 14 juillet. Or les dépenses militaires notamment pour la Grande-Bretagne et la France, tendent à augmenter et pour ce qui concerne l'industrie

---

<sup>13</sup> Le Monde 30 juillet 2002.

européenne d'armement souvent évoquée comme le souligne Jean-Paul Hébert<sup>14</sup>, si l'europanisation de l'armement n'est pas encore au bout de sa réalisation, elle a bien progressé ces dernières années. La cause profonde du piétinement n'est pas là. Plus fondamentalement, au fur et à mesure que se rapproche l'échéance envisagée de 2003, se font jour des questions non éclaircies sur cette force de réaction rapide, quel usage ? Dans quelle situation ? Quels seront les objectifs ? Dans quel cadre géographique ? Et surtout en quoi l'action de cette force se distinguera-t-elle de celle menée par l'Otan ? Une force pour des actions européennes autonome ou des actions complémentaires voire supplétives de l'Otan ? Cette dernière question qui demeure obscure dans l'esprit des promoteurs, touche bien évidemment au rapport Europe-Etats-Unis. La problématique est importante lorsqu'on connaît les visées américaines. Il convient d'abord de constater comme le fit André Dumoulin<sup>15</sup> « qu'aucun Etat européen membre de l'Alliance ne souhaite à horizon prévisible le démantèlement de ce symbole puissant de la communauté transatlantique ». L'élargissement parallèle de l'Otan et de l'Union Européenne va à l'évidence encore accentuer ce constat. Ainsi Tony Blair<sup>16</sup> souligne « L'Otan a toujours non seulement sa place mais aussi sa capacité d'adaptation aux nouvelles conditions de sécurité ». « Celle-ci continuera à remplir sa fonction fondamentale de garant de la sécurité en Europe et de principale plate-forme multilatérale des relations transatlantiques ». Ainsi, aussi dans une lettre adressée au secrétaire général de l'Otan<sup>17</sup>, Tony Blair et José Maria Aznar, (l'Espagne assurait alors la présidence tournante de l'U.E.), demandent que « lors du Sommet de Prague, l'Alliance accentue son rôle contre le terrorisme international et les armes de destruction massive » et « renouvelle ses efforts pour accroître des capacités militaires flexibles et déployables », nous voulons concluent-ils « voir une transformation de l'Alliance vers de nouveaux rôles, de nouvelles capacités, de nouveaux membres, une nouvelle relation avec la Russie, une relation Otan-Union Européenne mutuellement bénéfique et un partenariat recentré ». Une lettre qui aurait pu être co-signée par D.Rumsfeld. Si cette lettre n'a suscité aucun commentaire au sein des Quinze, des nuances non négligeables sont perceptibles au fil des déclarations. Pour ce qui concerne les nouvelles autorités françaises, dans un entretien accordé au journal Le Monde<sup>18</sup> le ministre des Affaires étrangères, Dominique de Villepin, évoque la relation avec les Etats-Unis. Interrogé sur les déclarations de son prédécesseur, H. Védérines, sur « l'hyper-puissance américaine » et le « simplisme de l'axe du mal », il déclare : « Ce qui nous menace, ce n'est pas la puissance mais l'absence de règles et de repères, l'insuffisante responsabilité de la communauté internationale. Il est important que nous ayons une relation de confiance, de franchise, abrupte s'il le faut avec les Etats-Unis ». Il souligne également qu'une « politique de sécurité seule ne peut pas déboucher sur un nouvel ordre mondial pacifique et stable ». Cette déclaration très mesurée traduit des nuances importantes avec la politique américaine, toutefois il se garde d'appréciations trop dures et occulte totalement les perspectives du Sommet de Prague.

C'est donc dans un ordre assez dispersé que les Européens se rendront à Prague en novembre. A l'évidence, le relationnel en ce domaine avec les Etats-Unis ne constitue pas, c'est le moins qu'on puisse dire, un facteur d'unification. Cela d'autant plus que leur vision commune est loin d'être claire. On ne peut guère compter sur la présidence actuelle de l'Union Européenne, assurée, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, par le Danemark, pays atlantiste tous crins, atypique au plan européen, en plusieurs domaines dont celui de la défense, pour faciliter les choses. L'autonomie européenne a été revendiquée, timidement, par certains pays, mais l'affranchissement reste très hypothéqué. Ce n'est pas en revendiquant plus de place au sein de l'Alliance, ni en tentant de finaliser des arrangements qu'on évoluera positivement. Si l'Europe de la défense se trouve présentement à la fois déclassée et marginalisée, c'est dû à la militarisation et l'unilatéralisme de la politique américaine. « Ce que les Européens redoutent dans l'unilatéralisme américain c'est qu'il perpétue un monde hobbesien, où eux-mêmes risquent de devenir de plus en plus vulnérables.... L'hégémonie américaine est objectivement dangereuse », écrit Robert Kagan<sup>19</sup> Alors ce n'est donc pas en réactivant des relations étroites en termes de vassaux avec les Etats-Unis que se situe une perspective d'autonomie.

Il n'y a donc pas de miracle à attendre du Sommet de Prague. L'Alliance atlantique offre à la fois un caractère trop rigide et trop étroit pour repenser un lien stratégique véritablement équilibré entre l'Europe et les Etats-Unis. Une organisation à deux piliers relève du rêve. Quel seront les degrés de résistance des Européens face à l'offensive américaine en novembre ? En dernière analyse, quels que soient les résultats du Sommet de Prague, l'importance des décisions qui y seront prises, le poids que ces dernières représenteront, l'enjeu de la mise en place d'une Europe unie, qui puisse faire valoir une alternative à la politique unilatérale des Etats-Unis, reste et restera posé. L'Europe n'est pas inexorablement condamnée au rôle de second violon des Etats-Unis. La balle est dans le camp des Européens, à eux de jouer leur partie. Nous sommes sans doute encore loin de la vision

---

<sup>14</sup> Arès – janvier 2002.

<sup>15</sup> Arès – janvier 2002.

<sup>16</sup> Le Figaro- 28 mai 2002.

<sup>17</sup> 31 mai 2002.

<sup>18</sup> Le Monde – 30 juillet 2002.

<sup>19</sup> Le Monde- 27 et 28 juillet 2002.

idéaliste développée par le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer<sup>20</sup>. « Au cœur du concept d'Europe depuis 1945 il y avait et il y aura toujours, le rejet du système né des traités de Westphalie en 1648, avec son principe d'équilibre des puissances et ses ambitions hégémoniques des grands Etats ». Qu'attendre en ce domaine des instances européennes actuelles ? « L'Europe peut prétendre à être un grand acteur mondial » a déclaré Romano Prodi, président de la Commission européenne. Ce serait même selon lui une des trois tâches essentielles de la Commission<sup>21</sup>. Comment ? R. Prodi pense que l'une des clés, ce sont les réformes institutionnelles rendues d'autant plus nécessaires par le futur élargissement de l'Union à 25 membres. Ainsi, il porte l'accent sur la nécessité de proscrire le recours à l'unanimité et de rendre possible des décisions majoritaires. La réforme proposée par Javier Solana, haut représentant chargé de la PESC, s'inscrit dans le même sens en suggérant que le cénacle des chefs d'Etat et de gouvernement puisse à l'avenir se prononcer à la majorité qualifiée et non plus seulement par consensus. Pense-t-on sérieusement que ces « avancées » institutionnelles débouchant inévitablement sur une sorte de « directoire » des grands Etats sont susceptibles en ce domaine comme dans d'autres, de lever les contradictions au sein des Quinze et demain des Vingt-cinq ? Tous les gouvernements des Quinze, sans parler des pays candidats, ne sont pas prêts à franchir ce pas qui à l'évidence aliénerait leur souveraineté. L'intrusion de la commission dans la PESC, tend par ambition d'assurer la gouvernance de l'Union, à promouvoir un tronc commun en matière de politique extérieure et à dessaisir les nations de leurs prérogatives. On ne peut confondre une volonté de parler d'une seule voix avec la mise en place d'un "directoire" laminant toute différence. Cette idée est source de graves tensions, non seulement avec les pays qui en seraient écartés, mais aussi entre ceux qui prétendraient y être retenus. On sait déjà que des idées diverses se font jour quant à la « gouvernance » de l'Union. Ainsi le chancelier allemand Gerhard Schröder<sup>22</sup> plaide pour une Europe de type fédéraliste avec un « exécutif puissant ». Il prend ainsi à contre-pied des idées exprimées par Tony Blair, José Maria Aznar, Jacques Chirac, qui eux, proposent le renforcement du Conseil européen des gouvernements et l'élection à sa tête d'un président de l'Europe. Proposition immédiatement refusée notamment par la Finlande et l'Autriche et suscitant une contre-proposition de la Suède et de la Belgique... Comme on a pu le constater au Sommet européen de Séville, fin juin, les Quinze se sont contentés prudemment de lancer « une réflexion » sur le futur leadership de l'Europe. On sait qu'une « Convention européenne pour l'avenir de l'Europe » présidée par Valéry Giscard d'Estaing a été mise en place, laquelle comprend 105 personnes : 15 représentants des chefs d'Etat et de gouvernement des actuels membres de l'Union, 30 représentants des parlements nationaux, 16 membres du parlement européen, 2 membres de la commission et 39 représentants des pays candidats. Elle a commencé ses travaux le 28 février 2002 et devra remettre sa copie en mars 2003. La décision finale restera aux Etats. V. Giscard d'Estaing a présenté un rapport lors du Sommet européen de Séville, dont on peut trouver l'essentiel de la substance dans le point de vue publié par Le Monde<sup>23</sup>. Pour ce qui concerne les questions relatives à la construction d'une autonomie stratégique de l'Europe, on restera sur sa faim, aucun développement, ni même allusion n'y est fait. Si l'on veut voir avancer les choses dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il convient, comme y invite Francis Wurtz, président du groupe GUE/NLG, « d'investir le chantier<sup>24</sup> ». Et comme il le souligne « une vocation essentielle de l'Union aujourd'hui devrait être d'humaniser la mondialisation. Face à l'unilatéralisme et à la banalisation de la guerre qui caractérisent l'Amérique de G.W. Bush, l'Union Européenne doit s'affirmer comme un grand acteur mondial engagé dans la démocratisation des relations internationales, la promotion des capacités humaines et la défense acharnée de la paix ».

L'ouverture de l'Union Européenne à d'autres pays ne peut se concevoir comme un simple « élargissement », limitant la réflexion à une réforme des institutions même si elle est nécessaire, notamment au niveau de l'organisation très centralisée et opaque du processus de décision présentement.

Comment peser ? La pression sur les élus peut et doit s'exercer. Certes, comme le souligne Bernard Cassen<sup>25</sup> « imaginer que les questions institutionnelles vont mobiliser les électeurs est très naïf », d'autant que si « le mécano institutionnel passionne les responsables gouvernementaux, il fait tout naturellement l'impasse sur le contenu des politiques à mener, celles-ci étant répétées ne plus faire l'objet de débats, sinon sur la manière de les renforcer ». Or, c'est bien de cela qu'il s'agit. Par ailleurs, la Convention évoque la relation avec la « société civile » concept au demeurant assez flou, mais comme on peut déjà le percevoir dans un débat, forme de consultation-alibi, soigneusement balisé. Convient-il sans aucun doute de faire sauter les balises afin de poser les questions fondamentales, comme : quelle Europe voulons-nous ? Quelle voix pour l'Europe dans le monde ? Cette ouverture de l'Union Européenne à d'autres pays<sup>26</sup>, constitue un des défis majeurs de notre génération. Une Union qui au terme d'un processus comptera près de 500 millions d'habitants, s'étendra sur plus de 4 millions de

<sup>20</sup> Discours prononcé à l'Université Humboldt de Berlin le 12 mai 2000.

<sup>21</sup> « Les fondements du projet européen » - Bruxelles 22 mai 2002.

<sup>22</sup> Intervention à la 8<sup>ème</sup> Conférence de Montréal le 25 juin 2002.

<sup>23</sup> Le Monde 23 juillet 2002.

<sup>24</sup> Bulletin du groupe GUE/NLG au Parlement européen – avril 2002.

<sup>25</sup> Le Monde diplomatique – juillet 2002.

<sup>26</sup> Voir le dossier publié par « Courrier International » - 18 juillet 2002.

km2, ce n'est pas rien. Mais cette Union doit faire l'objet non pas d'un simple « élargissement », mais d'une refondation d'une construction européenne élargie.

Alors, comment faire en sorte que ces questions soient connues et débattues dans l'opinion ? Se référant aux dernières consultations électorales en France avec une certaine absence de ces questions dans les enjeux évoqués, on a évoqué parfois le désintérêt des Français. Ce n'est pas exact, la tendance naturelle à placer au premier plan les questions intéressant leur vie quotidienne, ne peut conduire à conclure que les Français se désintéressent de ces questions pour lesquelles, il est vrai, ils manquent d'informations objectives. Des sondages en attestent<sup>27</sup>. La nécessaire intervention citoyenne peut et doit s'exercer, même sur des questions qui apparaissent aussi complexes. La démarche est ardue, mais y a-t-il une autre voie, si l'on ne veut pas que le Sommet de l'Otan en novembre, marque le solo funèbre des ambitions stratégiques européennes.

Le 2 août 2002

---

<sup>27</sup> Voir notamment le sondage IFOP-Le Figaro 31 mars 2002.